



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES

> ABIDJAN
DU 17 AU 26
NOVEMBRE 2017

PNIA 2.0
Table ronde de mobilisation des Ressources

ORGANISATEURS



SPONSORS & PARTENAIRES



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES

> ABIDJAN
DU 17 AU 26
NOVEMBRE 2017



PNIA 2.0- Table ronde de mobilisation des Ressources Pour une transformation structurelle de l'économie agricole

Jour : Lundi 20 novembre 2017,
Lieu : Site du SARA 2017, Abidjan

Cadre général

L'année 2017 marque le début d'une aire nouvelle visant la transformation structurelle de l'économie agricole. De ce fait, le Programme National d'Investissement Agricole, phase 2 (PNIA 2.0) a été élaborée de façon inclusive et participative avec les parties prenantes impliquées dans le développement du secteur agricole. La vision de ce document de cadre harmonisé des interventions dans le secteur agricole rime avec l'ambition du Plan National de Développement (PNID 2016-2020) et les engagements des chefs d'Etat et de Gouvernement à Malabo en 2014.

De ce part, une approche de mise en oeuvre axée sur un modèle d'Agro-Pôle qui met l'accent sur un développement local basé l'expression potentiel des agro-sylvo-pastoral et halieutique dans un cadre de richesse partagée et d'investissement responsable et respectueux de l'environnement.

Des outils et instruments de services agricoles doivent faciliter la mise en oeuvre du PNIA 2.0. Cependant, il incombe de mettre à niveau ces instruments ou outils de recherche agronomique et de conseil agricole pour permettre de relever de nombreux défis. Les mécanismes à développer pour l'adaptation d'une agriculture ivoirienne dans sa diversité constitueront le challenge majeur des

Structures de recherche agronomique et de Conseil Agricole. Déjà, l'établissement d'une synergie étroite avec les entités nationales en matière de recherche : le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) et en matière de Conseil agricole : l'Agence National d'Appui au Développement Rural (ANADER). La facilité de financement des programmes dans un cadre de conception de service public sera sur la coupole du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) à partir de la définition des besoins et défis des acteurs des filières agricoles. Autant le changement climatique s'impose, autant, il faut des mesures adaptatives pour l'agriculture ivoirienne. Le PNIA 2.0 adresse de la problématique du financement du secteur agricole. Ainsi, des orientations pour le développement des produits financiers spécifiques sont énumérés avec une mitigation des risques par le développement de l'assurance agricole. Le développement de produits financiers et d'assurance agricole constituerait un grand élan vers la modernisation du secteur agricole. Ainsi, les questions de financement, de gestion des risques, de maîtrise de l'environnement des échanges ou du marché, du renforcement de capacité et de l'adoption des technologies guident



les axes de réflexion vers un secteur agricole professionnel et attractif.

Le pouvoir public ne dresse seul le développement du secteur agricole. C'est ce cadre que la promotion du Partenariat Public-Privé sera renforcée. Il s'agit de drainer l'investissement et de créer, davantage d'emploi et de richesse dans le milieu rural. Les axes de partenariat Public-privé portent sur pour l'essentiel sur le développement de la valeur ajoutée, la transformation des produits agricole et la gestion de service d'eau dans les grandes irrigations à développer.

Les questions transversales de la prise en compte du genre et des jeunes trouvent leur réponse dans le PNIA 2.0. Il s'agit notamment de créer un secteur

agricole incitatif et attractif par le développement de professionnalisme des acteurs.

Ainsi, le SARA 2017 constitue l'opportunité de faire connaître la nouvelle stratégie de développement du secteur agricole à travers l'organisation de la Table Ronde de mobilisation des ressources pour sa mise en oeuvre.

Les temps forts de cette table ronde sont les suivants :

- La signature de Pacte des engagements des parties prenantes au financement de la mise en oeuvre du PNIA 2.0 ;
- Connaissance du PNIA 2.0 à travers des panels thématiques ;
- Session de B&B.

1- Signature du Pacte des engagements des parties prenantes

L'élaboration du Programme National d'Investissement Agricole, de deuxième génération a été faite sur une base inclusive et participative impliquant les parties prenantes au développement du secteur agricole. Ainsi, les grandes orientations arrêtées sont issues de vision concertée et harmonisée pour faciliter et conjuguer les interventions. De ce fait, les parties prenantes s'engagent à travers la signature d'un Pacte le financement de la mise en oeuvre du PNIA 2.0.

Ainsi, les acteurs concernés sont :

- Société Civile ;
- Organisation des Producteurs ;
- Secteur privé ;
- Partenaires Techniques et Financiers ;
- Institutions Panafricaine et régionales ;
- Gouvernement de Côte d'Ivoire



Le programme détaillé de la journée consacrée à la signature du Pacte se présente comme suit :

HORAIRE	ACTIVITÉS
09H00 - 10H00	Accueil et installation
10H00 - 10H20	Discours du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural
10H20 - 10H40	Présentation de l'analyse du PNIA 2 par l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD
10H40 - 11H00	Présentation générale sur le PNIA
11H00 - 11H30	Cérémonie de la signature du Pacte
11H30 - 11H45	Déclaration de l'organisation de la société civile
11H45 - 12H00	Déclaration du secteur privé
12H00 - 12H15	Déclaration des Organisations professionnelles
12H15 - 12H30	Déclaration des Partenaires au Développement
12H30 - 12H45	Déclaration des Institutions Africaines - CEDEAO
12H45 - 13H00	Déclaration du Gouvernement de la Côte d'Ivoire
13H00 - 13H20	Clôture de la cérémonie par le président de la séance

2- Panel d'explication du contenu du Programme National d'Investissement, deuxième génération

Pour permettre aux parties prenantes de s'approprier le contenu du PNIA 2.0, des sessions de panels parallèles auront lieu. Ces panels visent non seulement d'apporter des explications sur les approches d'innovation, mais aussi de présenter les opportunités d'investissement et les facilités aux acteurs.

Ainsi, quatre thématiques essentielles seront abordées :

Thème 1 : Approche Agro-Pôle comme outil de mise oeuvre du PNIA 2.0

Thème 2 : Le Conseil et la recherche agricoles : quels services agricoles pour un secteur agricole en plein dynamisme

Thème 3 : Les produits financiers et d'assurance

Thème 4 : Renforcement du Partenariat Etat-Secteur Privé



Thème 1 : Approche Agro-Pole comme outil de mise en oeuvre du PNIA 2.0

Modération : Hacandy YAO, Conseiller Technique, Primature

Panéliste 1 : Dr Nouhoun COULIBALY, Secrétaire Permanent du PNIA

Panéliste 2 : Ancien Directeur général de SATMACI, Ancien Directeur de Cabinet Adjoint 1996- 2003, Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales

Panéliste 3 : Mme TODA Atsuko, Directrice du Département Agriculture et Finance Rurale, Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD)

Panéliste 4 : M Ahmed El Bouari, Directeur de l'aménagement de l'espace agricole, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural du Maroc.

La définition de l'approche Agro-Pole comme instrument de mise en oeuvre du PNIA 2.0 est la grande innovation pour apprécier la responsabilité dans les investissements et mettre en exergue les potentialités agricoles.

Dans ce cadre que l'approche d'Agro-Pole de type ivoirien est basé sur cinq axes clés :

- une stratégie de transformation agro-sylvo-pastorale et halieutique localisée, qui tient compte des réalités des territoires
- la définition de zones focalisées sur des filières priorisées au niveau national et local
- une concentration de facilités et de services pertinents pour ces filières, dans chacune des zones définies
- une forte implication du secteur privé et des communautés locales
- une approche cohérente avec celle définie pour les pôles économiques compétitifs à l'échelle nationale.

Ces Agro-Poles offrent un cadre avantageux pour l'accès aux services agricoles, aux moyens de production, aux marchés et une meilleure mutualisation des ressources financières.

Ainsi, plusieurs interrogations doivent être élucidées, notamment :

- Quel modèle de développement de l'agriculture pour le premier miracle économique ivoirien ?
- Pourquoi le choix d'une telle approche Agro-Pole et quel découpage ?
- Quelle gouvernance au niveau des Agro-Poles pour une meilleure mise en oeuvre ?
- Quels sont les impacts potentiels de l'approche Agro-Pole ?
- Quelle différence avec d'autres modèles ailleurs, en Afrique ou en Asie ?
- Etc.

Autant de questions qui seront relevées !



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES

> ABIDJAN
DU 17 AU 26
NOVEMBRE 2017

Thème 2 : Le Conseil et la recherche agricoles : quels services agricoles pour un secteur agricole en plein dynamisme

Modération : N'DIAYE Oumar Ngor

- Panéliste 1 : Abdoulaye TOURE, Banque Mondiale
- Panéliste 2 : Djakarya COULIBALY, Directeur Planification, statistiques et Programme
- Panéliste 3 : Directeur Exécutif du CORAF
- Panéliste 4 : Producteur agricole

De nouveaux défis exposent les acteurs du monde agricole : la compétitivité, le changement climatique. Depuis la décennie 90, des réformes ont été engagées avec l'appui de la Banque Mondiale, aboutissant à la création du Centre National et de Recherche Agronomique (CNRA) et de l'Agence National d'Appui au Développement Rural (ANADER), et quelques années plus tard, avec la création du Fonds Interprofessionnel pour le Conseil et la Recherche Agricole (FIRCA).

Quel cadre d'intervention de ces structures de services agricoles ;

- Quels moyens pour répondre au besoin des acteurs ;
- Quelle conception pour un service public efficace ;
- Quelles planifications pour un financement approprié de la recherche et le conseil agricoles ;
- Quel cadre d'intervention pour le privé au service agricole.

Thème 3 : Les produits financiers et d'assurance

Modération : Sonia Klein, Expert en finance agricole, GFA

Panéliste 1 : Mme Corine Riquet, Représentant CGAP

Panéliste 2 : Représentant de l'APBEFCI

Panéliste 3 : Représentant de l'ASACI

Panéliste 4 : Jamal HACHEM, Directeur central chargé de la Direction Centrale Appui à l'Agriculture, Crédit Agricole du Maroc.

L'agriculture demeure comme pilier essentiel des économies africaines. A l'instar de la plupart des pays africains, le financement des exploitations agricole en Côte d'Ivoire reste encore une énigme pour amorcer son transformation véritable, quant aux investissements à court, moyen et long terme. Cependant, des initiatives sont développées à des échelles relatives pour faire face à des besoins de campagne. Les résultats de ces actions isolées sont encore mitigés.

Par ailleurs, le changement climatique avec son corolaire d'inondation ou de sécheresse conduit des réductions de rendement considérable dans un secteur encore extensif.

Ainsi, le financement des exploitations agricoles et l'assurance constitue l'un des facteurs bloquant le développement du secteur agricole encore poumon des économies africaines. Le Programme National d'Investissement, de deuxième génération – PNIA 2.0 de la Côte d'Ivoire inscrit l'Expansion de l'accès au financement comme axe principal à promouvoir pour une croissance économique inclusive.



Les échanges porteront sur :

- Les contraintes de financement du secteur agricole ;
- Quels mécanismes pour répondre au besoin et aspirations des acteurs agricoles ?
- Quelles dispositions (institutionnelles, juridiques,...) à prendre ?
- Quelle (s) assurance (s) ou quel (s) financement (s) pour quel type d'acteurs ?
- Quelles demandes pour des solutions financières agricoles et numériques
- quelles conditions le secteur bancaire peut-il adopter des produits spécifiques au secteur agricole ;

Thème 4 : Renforcement du Partenariat Etat- Secteur Privé

Modération : Rym Keramane, Experte Sénior, Groupe DALBERG

Panéliste 1 : Président UNEMAF/CGECI,

Panéliste 2 : Directeur Général du CEPICI,

Panéliste 3 : Directeur Général de la Société Financière Internationale, SFI

Panéliste 4 : Mme Mariam FADIGA FOFANA, Secrétaire Exécutif, Comité de Concertation Etat-Secteur Privé

La Côte d'Ivoire a fait le choix stratégique d'axer son développement économique sur l'agriculture. Ainsi, l'intervention du pouvoir public a permis d'avoir des résultats forts impressionnants de son secteur agricole. Des efforts d'investissements publics ont été consentis pour hisser le pays au rang des Etats à économie agricole performante.

Cependant, avec la conjoncture économique des années 85-90, le niveau d'investissement a fortement diminué, voire amenuisé. Ainsi, il est noté que le pouvoir public ne permet pas de disposer d'un secteur agricole performant durablement.

Conscient de la place prépondérante du secteur privé, des mesures incitatives ont été ciblées pour drainer l'investissement privé. Par ailleurs, le Gouvernement attend d'asseoir un cadre collaboratif avec le secteur privé afin de juguler toutes les interventions et d'apporter des réponses aux contraintes d'investissement. Tous les canaux d'investissement privés doivent être explorés pour un secteur agricole compétitif, durable et rentable économique et socialement. Aussi, toutes actions doivent rimer avec la protection de l'environnement et d'une prise en compte du développement local dans les investissements planifiés.

Pour ce panel d'échanges, les orientations porteront sur :

- Quel cadre collaboratif à définir avec le secteur privé ?
- Quelles mesures incitatives pour un secteur agricole attractif ?
- Quelles opportunités d'investissement
- Quelles actions de catalyseur d'investissement privé
- Etc.

Autant de dispositions qu'il est nécessaire d'échange avec les principales parties prenantes au développement du secteur agricole.



3- Session B & B

La session de B & B consiste à faciliter l'interface entre demandeurs d'investissements avec des opérateurs privés afin d'amorcer un dialogue qui pourrait déboucher sur une collaboration. Ainsi, la démarche porte sur :

- L'annonce sur le site web des opportunités de rencontres dans des domaines précis ;
- L'identification des centres d'intérêt des acteurs intéressés
- La programmation des rendez-vous ;

Ainsi, des groupes d'investisseurs dans divers domaines du secteur agricole marquent leur intérêt de prendre part à ces sessions de B & B.



Partenaires

